

Conseil Municipal

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

-35-22-

Séance du 13 septembre 2022

Le mardi 13 septembre deux mille vingt-deux, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Michel PEDERENCINO, conformément à la convocation qui lui a été faite le 8 septembre 2022, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : Michel PEDERENCINO, Jean-Luc VANDENBEUCK, Évelyne COYAU, Vincent JEANMOUGIN, Priscilla LEGRAND, Henri DAZIN, Eric DESENCLOS, Christophe BLERVAQUE, Catherine PARENT, Audrey MELONI, Pauline CANVA, Murielle BERNARD, Cathy DELOFFRE, Emmanuel LASSON,
Représentés : Alain DRUELLE (Par Emmanuel LASSON)

Remboursement ALSH été 2022

Monsieur le Maire explique au conseil municipal avoir reçu une demande de remboursement de Madame ROBILLARD, 10 rue de la fontaine à FERIN, d'une semaine de centre de loisirs pour deux enfants.

Madame ROBILLARD demande le remboursement des frais d'inscription soit 83.5 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette demande.

Le Conseil Municipal ;

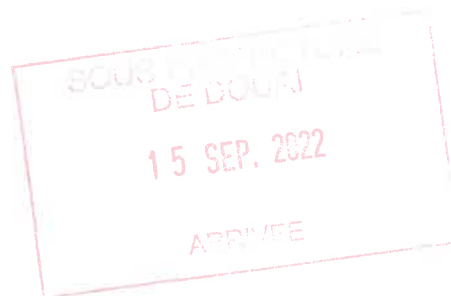
Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés

DÉCIDE

- de rembourser la somme de 83,50 euros correspondant à une semaine de centre de loisirs pour deux enfants à Madame ROBILLARD.

Ainsi délibéré,

Le Maire
Michel PEDERENCINO



Publication le :

Transmission au représentant de l'État le :

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.